

## *Fipronil, un jeu européen dangereux*

*Que Choisir - Environnement - le 21 février 2007,*

Interdit en raison de sa dangerosité, le fipronil se retrouve pourtant à nouveau discuté au niveau européen. Une autorisation de cet insecticide serait une menace pour l'environnement et les espèces sauvages. Interdit en France depuis 2004 en raison de sa toxicité sur les abeilles, le fipronil risque-t-il de réapparaître imposé par l'Union européenne ?

L'hypothèse semble invraisemblable au vu des données scientifiques qui incriminent cet insecticide d'enrobage des semences, mais elle ne peut malheureusement pas être exclue. Le fipronil est actuellement en cours de réévaluation au niveau européen. A priori, l'affaire est réglée. La France, pays rapporteur, a présenté un dossier étayé qui demandait « la non-inscription du fipronil à l'annexe 1 de la directive 91/414/CE, compte tenu de préoccupations majeures pour l'environnement et les espèces sauvages », en clair son interdiction.

Pourtant, malgré trois réunions du comité européen, l'affaire n'est pas encore tranchée. L'agro-industrie, les coopératives agricoles et les semenciers font le forcing pour obtenir son autorisation. Leur syndicat européen a d'ailleurs demandé à tous ses adhérents de contacter les autorités compétentes dans chaque pays membre pour éviter l'interdiction. Quand on sait que le fipronil reste persistant dans les sols et qu'on le retrouve dans l'air que l'on respire bien qu'il soit classé « très toxique », l'éventualité d'une autorisation au niveau européen fait froid dans le dos.

Elisabeth Chesnais